

Art. 131. — Les dispositions de l'article 84 alinéa 4 de la loi n° 2000-03 du 5 Joumada El Oula 1421 correspondant au 5 août 2000 fixant les règles générales relatives à la poste et aux télécommunications ne s'appliquent pas aux comptes courants postaux des comptables publics.

Le délai de conservation des justifications des opérations de gestion des ordonnateurs et des comptables publics est fixé à dix (10) ans.

ANNEXES

ETAT "A"

Recettes définitives appliquées au budget général de l'Etat pour 2003

RECETTES BUDGETAIRES	MONTANT (en milliers de DA)
1. RESSOURCES ORDINAIRES :	
1.1. Recettes fiscales :	
201.001 - Produit des contributions directes	110.150.000
201.002 - Produit de l'enregistrement et du timbre.....	19.000.000
201.003 - Produit des impôts divers sur les affaires.....	227.700.000
201.004 - Produit des contributions indirectes.....	700.000
201.005 - Produit des douanes.....	118.340.000
Sous-Total (1).....	475.890.000
1.2. Recettes ordinaires :	
201.006 - Produit et revenu des domaines.....	8.500.000
201.007 - Produits divers du budget	10.000.000
201.008 - Recettes d'ordre	—
Sous-Total (2).....	18.500.000
1.3. Autres Recettes :	
— Autres Recettes	121.000.000
Sous-Total (3).....	121.000.000
Total des ressources ordinaires.....	615.390.000
2. FISCALITE PETROLIERE :	
201.011 - Fiscalité pétrolière.....	836.060.000
Total général des recettes.....	1.451.450.000

ETAT "B"

REPARTITION PAR DEPARTEMENT MINISTERIEL DES CREDITS OUVERTS
AU TITRE DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT POUR 2003

DEPARTEMENTS MINISTERIELS	MONTANT (en DA)
Présidence de la République.....	2.806.359.000
Services du Chef du Gouvernement	2.148.520.000
Défense nationale	170.764.203.000
Intérieur, collectivités locales.....	130.330.206.000
Affaires étrangères.....	12.511.510.000
Justice.....	13.187.020.000
Participation et promotion de l'investissement.....	193.500.000
Commerce.....	2.405.498.000
Energie et mines.....	1.235.877.000
Affaires religieuses et wakfs.....	6.419.814.000
Moudjahidine.....	103.621.384.000
Aménagement du territoire et environnement.....	572.377.000
Transports	3.736.578.000
Jeunesse et sports	7.678.136.000
Agriculture et développement rural.....	19.115.932.000
Tourisme.....	715.794.000
Travaux publics.....	2.316.271.000
Santé, population et réforme hospitalière.....	55.430.565.000
Finances.....	23.578.981.000
Communication et culture.....	4.974.836.000
Ressources en eau.....	4.482.904.000
Petite et moyenne entreprise et artisanat.....	439.496.000
Education nationale.....	171.105.928.000
Enseignement supérieur et recherche scientifique.....	63.494.661.000
Postes et technologie de l'information et de la communication.....	1.725.805.000
Formation et enseignement professionnels.....	13.234.188.000
Habitat et urbanisme.....	19.036.365.000
Industrie.....	349.900.000
Travail et sécurité sociale.....	22.527.430.000
Emploi et solidarité nationale.....	35.268.351.000
Relations avec le Parlement.....	50.160.000
Pêche et ressources halieutiques.....	630.654.000
SOUS-TOTAL.....	896.089.203.000
Charges communes.....	201.296.697.000
TOTAL GENERAL.....	1.097.385.900.000

ETAT "C"
**REPARTITION PAR SECTEUR DES DEPENSES A CARACTERE DEFINITIF
DU PLAN NATIONAL POUR 2003**

(En milliers de DA)

SECTEURS	MONTANT CP	MONTANT AP
Hydrocarbures		
Industries manufacturières	100.000	
Mines et énergie	8.300.000	13.900.000
dont Electrification rurale	6.600.000	12.900.000
Agriculture et hydraulique	94.210.000	169.760.000
Services productifs	22.128.000	16.360.000
Infrastructures économiques/administratives.....	114.093.000	196.281.000
Education formation	71.418.000	84.867.000
Infrastructures socio-culturelles.....	37.915.000	29.100.000
Habitat	91.980.000	69.544.000
Divers	28.120.000	30.000.000
P.C.D.	39.000.000	42.000.000
Sous-Total investissement.....	507.264.000	651.812.000
Echéances de remboursement de bons du Trésor :		
Patrimoine CNAS	2.000.000	
Subventions et sujétions d'aménagement du territoire.....	PM	
Dépenses en capital	87.460.000	
Dont :		
Fonds de développement des régions du Sud.....	16.720.000	
Fonds de développement et de la mise en valeur des terres par la concession.....	5.000.000	
Fonds national d'aménagement du territoire.....	700.000	
Fonds spécial de solidarité nationale.....	1.000.000	
Fonds national de dévelop. Pêche et aquaculture.....	3.000.000	
Fonds de promotion de compétitivité industrielle.....	1.900.000	
Fonds de partenariat.....	1.000.000	
Fonds pour l'environnement et la dépollution.....	1.500.000	
Dotation aux EPIC et CRD.....	5.600.000	
Bonification des taux d'intérêt.....	190.000	
Désendettement vis-à-vis de la CNEP & CPA.....	6.720.000	
Participation dans le capital de la société algéro-saoudienne.....	1.450.000	
Fonds d'appui à l'investissement.....	800.000	
Fonds d'aide à l'accession à la propriété dans le cadre du dispositif "Location-Vente".....	10.000.000	
Fonds de régulation.....	27.800.000	
Fonds de lutte contre la désertification et de développement du pastoralisme et la steppe.....	4.000.000	
Fonds national pour la protection du littoral et des zones côtières.....	80.000	
Provision pour dépenses imprévues.....	15.000.000	34.000.000
Provision destinée aux zones à promouvoir.....	P.M	
Charges liées à l'endettement des communes.....	2.000.000	
Contrepartie des dons de l'année 2003.....		2.000.000
Sous-total opérations en capital.....	106.460.000	36.000.000
Total budget d'équipement.....	613.724.000	687.812.000